



Réunion d'Urgence des Ministres de la CEEAC en charge des questions de Défense et de Sécurité, des Relations Extérieures, de l'Intégration Régionale et de la Protection de la Faune sur la mise en œuvre d'un Plan d'Extrême Urgence sur la Lutte Anti Braconnage dans la zone septentrionale de l'Afrique centrale.

*Yaoundé (Cameroun), Palais des Congrès, 21-23 mars 2013.*

## RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

Yaoundé, 21-22 mars 2013

## **I. INTRODUCTION**

Les 21 et 22 mars 2013, s'est tenue à Yaoundé (Cameroun), au Palais des Congrès, la réunion des Experts préparatoire à la Réunion d'Urgence des Ministres de la CEEAC en charge des questions de Relations Extérieures, de Défense et de Sécurité, de l'Intégration Régionale et de la Protection de la Faune, sur la mise en œuvre d'un Plan d'Extrême Urgence sur la Lutte Anti Braconnage dans la zone septentrionale de l'Afrique centrale.

Ont participé à ces assises, les Experts des Ministères en charge des questions de Relations Extérieures, de Défense et Sécurité, de l'Intégration Régionale et de la Protection de la Faune des Etats membres de la CEEAC ci-après :

- République du Burundi ;
- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Démocratique du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Tchad.

Etaient également présents :

- les Représentations Diplomatiques des pays suivants : Libye, Tchad, USA, UE ;
- les agences du système des Nations-Unies : UNESCO, FAO, PNUD/GEF, UNOPS ;
- les agences de coopération : UE, AFD, GIZ, USAID, USFS ;
- les organisations, programmes et institutions nationales, régionales et internationales suivantes : CEEAC, COMIFAC, RAPAC, OCFSA, TRAFFIC, CEFDHAC, UICN, WWF, SOS Eléphants, WCS, BAD, REPAR, ECOFAC V, PACEBcO, ICCN, FTNS, NEPAD, LAGA ;
- Les journalistes des radios, télévisions et de la presse écrite nationales et internationales: Burundi, Cameroun, Congo, Tchad, RFI, Imagasine, etc.

La liste des participants est jointe en annexe.

## **II. OBJET DE LA REUNION.**

La réunion avait pour objet l'adoption et la mise en œuvre dans les brefs délais d'un Plan d'Extrême Urgence de Lutte Anti Braconnage (PEXULAB) pour contrer les braconniers opérant actuellement dans la zone des savanes du Nord du

Cameroun, du Sud du Tchad, du Nord et Nord-Ouest de la République Centrafricaine.

### **III. CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par :

- le mot de circonstance du Secrétaire général adjoint de la CEEAC en charge du Département Intégration Physique, Economique et Monétaire, Représentant Monsieur le Secrétaire général ;
- le discours d'ouverture du Secrétaire général du Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun, Représentant du Ministre.

Dans son mot, le Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC a exprimé sa gratitude à Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, pour toutes les facilités offertes et pour avoir permis l'organisation des présentes assises au Cameroun. Il a en outre adressé ses remerciements aux délégués des Etats membres ainsi qu'aux partenaires, qui ont bien voulu répondre à l'invitation du Secrétariat général de la CEEAC.

Il a ensuite rappelé le contexte, les objectifs et les résultats attendus de la réunion avant d'exhorter les participants au pragmatisme et au réalisme en proposant des actions concrètes susceptibles d'être mises immédiatement en œuvre et d'éradiquer le phénomène de braconnage des éléphants dans le septentrion de l'Afrique Centrale.

Intervenant à son tour, Son Excellence Monsieur Félix MBAYU, Secrétaire Général du Ministère des Relations Extérieures, représentant le Ministre des Relations Extérieures, a d'abord souhaité la bienvenue et un agréable séjour à Yaoundé, aux délégués des Etats membres ainsi qu'aux partenaires. Il a ensuite assuré de l'entière disponibilité du Gouvernement du Cameroun à œuvrer avec la CEEAC et tous ses Etats membres, pour la concrétisation de ce plan d'Extrême urgence qui permettrait aux Etats de la Communauté de concevoir et de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, des actions susceptibles d'éradiquer la menace du braconnage à grande échelle des éléphants dans la zone des savanes du Nord du Cameroun, du Sud du Tchad, du Nord et Nord-Ouest de la République Centrafricaine.

Enfin, il a invité les Experts à examiner avec une grande attention aussi bien les aspects techniques, les incidences financières, que la faisabilité d'une évaluation chiffrée des activités prévues, touchant les domaines aussi variés que le renseignement, la sécurité, la réforme juridique et judiciaire, la communication, l'action diplomatique et autres.

### **MISE EN PLACE DU BUREAU**

Après avoir suivi le rappel des usages, selon lesquels le pays assurant la Présidence en Exercice de la CEEAC préside systématiquement toutes les réunions

organisées par le Secrétariat général, les participants ont mis en place le bureau ci-après et adopté l'ordre du jour de la réunion :

1. **Président** : Monsieur SANDJIMA Dounia, de la République du Tchad ;
2. **Vice Président** : **Monsieur N'LEMVO BUDIONGO Paul, de la République Démocratique du Congo ;**
3. **Rapporteur 1** : Madame MFOULA Thérèse Chantal, de la République du Cameroun ;
4. **Rapporteur 2** : M. YALIBANDA Yves, de la République Centrafricaine.
- 5.

(M. Monsieur Abouem A. Tchoyi assumait les fonctions de modérateur  
Après la mise en place du Bureau, le Dr Honoré TABUNA, Expert CEEAC, a présenté la zone CEEAC ; un espace potentiellement riche avec une population paradoxalement très pauvre. Ensuite, il a présenté successivement les objectifs spécifiques et résultats attendus de la réunion.

**Objectifs** :

- adopter les aspects techniques et financiers du PEXULAB ;
- adopter un calendrier pour l'opérationnalisation du PEXULAB ;
- Désigner un Chef d'Etat de la CEEAC, porte-parole de la lutte Anti braconnage en Afrique centrale et qui sera le Président du comité de suivi de la feuille de route y relative ;
- Discuter sur la Mobilisation des ressources nécessaires additionnelles pour la mise en œuvre du PEXULAB ;
- Désigner des personnalités de la sous-région et d'ailleurs, Ambassadeurs de la lutte anti braconnage en Afrique Centrale ;
- adopter une feuille de route de lutte anti-braconnage en Afrique centrale après la réunion extraordinaire.

**Résultats attendus** :

- les aspects techniques et financiers PEXULAB sont discutés et adoptés ;
- le calendrier de l'opérationnalisation du PEXULAB est discuté et adopté ;
- le Chef d'Etat de la CEEAC, porte-parole de la lutte Anti braconnage en Afrique Centrale et Président du comité de suivi de la feuille de route est connu et ses missions sont définies;
- les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du PEXULAB sont évaluées, les fonds disponibles et à rechercher sont connus ;
- les personnalités de la sous-région et d'ailleurs, Ambassadeurs de la lutte anti braconnage en Afrique Centrale sont connus et leurs missions sont définies ;
- les missions du Chef de l'Etat, Porte parole de la Lutte Anti- Braconnage, et celles des Ambassadeurs de Lutte Anti Braconnage en Afrique centrale sont discutées ;

- la feuille de route de lutte anti braconnage en Afrique centrale après la réunion extraordinaire est connue.

L'expert a terminé son propos en recommandant une réaction rapide et décisive pour arrêter les activités des braconniers car la souveraineté et la sécurité des Etats de la CEEAC en dépendent.

#### **IV. PRESENTATIONS ET REACTIONS DES PARTICIPANTS**

Deux présentations ont été faites à l'entame des travaux :

- Rappel des enjeux et des conséquences sécuritaires de la lutte anti braconnage en Afrique Centrale, par Daniel ELONO, Expert paix et sécurité à la CEEAC ;
- Plan d'extrême urgence, par Sébastien Luc KAMGA KAMDEM, Expert Lutte en Lutte anti Braconnage.au RAPAC (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale) ;

1. S'agissant du premier point, l'exposant a rappelé que le type de braconniers qui sévissent dans la zone septentrionale d'Afrique Centrale est un genre nouveau avec la présence de bandes organisées et lourdement armées de fusils de guerre.

Dans ce contexte, il a suggéré l'introduction à côté de la question de conservation, celle de sécurité.

2. Le deuxième intervenant a quant à lui présenté le contexte d'élaboration du PEXULAB, l'orientation politique et stratégique, les objectifs ainsi que les résultats attendus dudit plan.

Il a rappelé qu'il ne s'agissait que d'un document de travail et a insisté sur la nécessité pour les pays membres de l'examiner à fond aux fins d'obtenir à terme un document qui réponde à leurs attentes.

Après ces présentations, le Président a invité les Experts des Etats et les partenaires à réagir par rapport à celles-ci et partager avec l'assistance leurs expériences respectives.

Les présentations ont suscité des divers réactions des participants y compris des représentants des Etats qui ont été pris en compte dans l'organisation des travaux et dans l'adoption définitive de l'ordre du jour.

#### **V. TRAVAUX EN GROUPES**

Trois groupes de travail ont été mis en place à savoir :

- Groupe 1: Aspects techniques du PEXULAB et Feuille de route post réunion d'urgence.

Président : BEMADJIM NGAKOUTOU Etienne  
Rapporteur : DJIBRILA HESSANA  
Secrétaire : MAZZOCCHETTI Florence et NOUNGANG René

- Groupe 2: Aspects financiers du PEXULAB

Président : MIANRO Samson  
Rapporteur : ONDOUA Eric Dominique et ABENG BILONGO Margueritte  
Secrétaire : NYIONDI BONGUEN Nadia Sandrine

- Groupe 3: Aspects politico-administratifs et du lobbying du PEXULAB

Président : BENGO K. SYAMTEC,  
Rapporteur : NJIANG Antoine  
Secrétaire : YEBEL Louissette

A l'issue des travaux et des échanges en plénière, les points suivants du PEXULAB ont été retenus :

### **1. LES OBJECTIFS**

#### **Objectif général du PEXULAB**

*L'intervention vise globalement à lutter d'urgence contre le braconnage des éléphants dans la zone de savane et dans la zone forestière en Afrique Centrale.*

#### **Objectifs spécifiques du PEXULAB**

- Rechercher et neutraliser les groupes de braconniers et trafiquants opérant dans les trois pays ;
- lutter contre la circulation illicite des armes légères et de petits calibres, des munitions et éventuellement d'autres types d'armes dans la zone ciblée ;
- assurer l'intégrité et la sécurité de la zone sous menace des braconniers organisés principalement les aires protégées de Bouba Ndjidda au Cameroun, Sena Oura et Zakouma au Tchad, Mbaéré-Bodingué et Manovo-Gounda-Saint-Floris en RCA et d'autres zones sous menace.
- Opérationnaliser les brigades mixtes prévues par les accords de coopération tripartite et bipartite.
- Capitaliser les résultats tirés de la mise en œuvre du PEXULAB pour l'élaboration du PAULAB
- Bloquer l'accès à l'ivoire
- Lutter contre les complicités locales dont bénéficient les braconniers.

### **2. LES RESULTATS ATTENDUS**

1. Les groupes de braconniers sont localisés et neutralisés
2. Les braconniers et complices arrêtés sont traduits en justice et les produits du braconnage saisis.
3. Les armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi que les munitions, et éventuellement d'autres types d'armes sont saisies.
4. Les aires protégées de la zone ciblée sont sécurisées.
5. La coopération en matière de LAB (Lutte Anti Braconnage) est renforcée au niveau sous régional, régional et international pour sécuriser la zone.
6. Un système de communication, de renseignement et de partage d'informations est développé et opérationnel et le réseau Interpol sur la criminalité faunique existant est capitalisé
7. La communauté internationale et l'opinion publique sont régulièrement informées des opérations menées dans le cadre du plan d'extrême urgence.
8. Les brigades mixtes sont mises en place et rendues opérationnelles grâce à la mise en application des accords tripartite et bipartite
9. Les pays consommateurs d'ivoire sont sensibilisés en vue d'arrêter leurs importations.

### **3. L'APPROCHE D'INTERVENTION**

L'approche adoptée est l'option offensive et défensive dans l'optique de neutraliser les braconniers et sécuriser les zones concernées

### **4. LA COUVERTURE GEOGRAPHIQUE**

1. Zone A : Nord du Cameroun, Nord et Sud-ouest de la RCA et Sud du Tchad
2. Zone B : les autres zones de l'Afrique centrale

### **5. Les AXES D'INTERVENTION**

Les principaux axes d'intervention suivants ont été analysés

1. L'axe renseignement et sécurité
2. L'axe politique et diplomatique
3. L'axe juridique
4. L'axe communication et sensibilisation

### **6. ACTIVITES DE L'AXE RENSEIGNEMENT ET SECURITE**

1. Mettre sur pied une coordination entre les armées des Etats concernés

2. Développer et mettre en place un réseau de renseignement (informateurs, recherche de renseignements, fichiers de délinquants, motivation, etc.).
3. Mettre en place un système synchronisé de communication entre les acteurs de la chaîne de renseignements et de contrôle (faune, gendarmerie, défense, sécurité) intra et inter étatiques.
4. Rechercher, collecter, traiter et diffuser à temps réel les informations aux différents acteurs (stratégiques et opérationnels) pour action conséquentes.
5. Organiser les opérations de poursuite et de débusquage des colonnes de braconniers en vue de les capturer.
6. Détruire les équipements et autres moyens logistiques y compris les animaux de bât, débusquer les colonnes de braconniers en vue de les neutraliser.
7. Renforcer le contrôle au niveau des pistes frontalières et des voies d'accès connues des braconniers.
8. Renforcer les équipes et les opérations en cours dans les pays cibles.
9. Coordonner, soutenir et assurer la liaison entre les différentes forces et pays.
10. Coordonner, de concert avec les autorités compétentes, la surveillance aérienne pour la reconnaissance, la dissuasion et le guidage.
11. Mettre à contribution en temps réel les dispositifs nationaux Interpol
12. Renforcer les dispositifs nationaux Interpol en leur adjoignant un officier de liaison (agent des eaux et forêts, de la gendarmerie, etc ;)
13. Pour les renseignements s'appuyer sur les dispositifs Interpol en renforçant les bureaux nationaux

#### **7. ACTIVITES DE L'AXE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE**

1. Désigner une Haute Autorité Politique de la sous-région porte-parole de la lutte anti braconnage en Afrique centrale ;
2. Mener des actions diplomatiques en direction de l'IGAD (*Intergovernmental Authority on Development*/Autorité Intergouvernementale pour le Développement) ;
3. Mener des actions diplomatiques en direction des pays consommateurs ;
4. Mener des actions diplomatiques en direction du Soudan et du Sud-Soudan.
5. Définir les axes de coopération et de collaboration intra et inter étatiques entre les autorités de conservation, de maintien de la paix et sécurité, et les autorités judiciaires ;
6. Mener des actions diplomatiques en direction des pays demandeurs pour qu'ils n'achètent plus l'ivoire issu du commerce illégal

7. Capitaliser les recommandations issues de la Déclaration de Libreville au sujet du LAB en AC (Afrique Centrale)

#### **8. ACTIVITES DE L'AXE JURIDIQUE**

1. Traduire en justice les présumés braconniers arrêtés, leurs complices et leurs commanditaires auprès des tribunaux compétents ;
2. Assurer un suivi renforcé du contentieux résultant du PEXULAB ;
3. Informer régulièrement les hautes autorités de l'évolution du contentieux ;
4. Initier la réflexion sur l'harmonisation et le renforcement des instruments et outils juridiques contre le braconnage.
5. Activer les accords de coopération pertinents qui impliquent la lutte contre le braconnage et la sécurisation des frontières des Etats en Afrique centrale

#### **9. ACTIVITES SUR LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION**

1. Désigner un responsable de communication sur les opérations au niveau sous régional
2. Désigner des correspondants de communication sur les opérations au niveau de chaque pays;
3. Produire et diffuser régulièrement les communiqués de presse aux différents médias.
4. Mobiliser les radios communautaires et tous les autres moyens de communication écrits et oraux pour une meilleure sensibilisation des populations locales et des communautés autochtones

#### **10.ROLE DES ONG ET DE TOUTES LES INITIATIVES DE TERRAIN**

Le rôle des ONG a été résumé en points suivants :

- Appui logistique
- Appui technique et financier
- Collecte et diffusion des données et informations LAB
- Sensibilisation
- Autres activités en étroite liaison avec la LAB

Au regard de l'urgence, l'appui immédiat pour ces ONG et même les partenaires techniques et financiers sera réduit. Toutefois, certaines ONG ( WWF, WCS, ECOFAUNE, SOS éléphants, UICN, etc.) sont volontaires à contribuer pour l'apport

d'informations/renseignements, petit matériel et appui technique LAB si nécessaire. De plus, les ONG locales peuvent jouer un rôle capital dans le cadre de la sensibilisation et du relais de l'information au niveau local.

De manière spécifique les engagements souscrits par certains partenaires se présentent comme suit :

- WCS : Mise à disposition des avions et de l'expertise à la demande des Etats ;
- LAGA : appuis et suivi des poursuites judiciaires ;
- COMIFAC : appui à la sensibilisation et la coordination pour faciliter le lancement des activités ;
- PACEBCO : Alerte et appui par le système de communication (Radios Rurales Etc.) ;
- MIKE : suivi des éléphants sur le terrain ;
- RAPAC : mobilisation des ONG locales dans le cadre des renseignements ;
- WWF : appui dans l'aspect communication et appui logistique ;
- TRAFFIC : campagne de communication ;
- APVF : renseignement ;
- UICN : Sensibilisation et informations communication ;
- Interpol : mise à la disposition de la base de données ;
- USAID (CARPE): appui à long terme dans le deuxième plan d'urgence ;
- PNUD/FEM : Appui à moyen terme pour le Tchad et RCA ;
- Union Européenne : actions envisagées dans le moyen terme ;
- SOS Eléphants et mayo Rey conservation: production d'informations de terrain et mise à la disposition pour le PEXULAB ;
- ECOFAUNE : Appui aux renseignements et appui technique à la LAB.

## 11. FEUILLE DE ROUTE

N°	Activités	Dates butoires
1	Désignation du Représentant du Chef d'Etat Président du Comité de suivi	à la convenance des Chefs de d'Etat
2	Créer formellement le mécanisme par le Secrétariat général de la CEEAC ;	26/03/2013
3	Déterminer la composition du Mécanisme	26/03/2013

4	Identifier les besoins nécessaires à l'opérationnalisation du MIRALAB /MIRLAB (Mission Mixte de Lutte Anti Braconnage)	10/04/2013
5	Envoyer une mission diplomatique de haut niveau au (Soudan Sud-Soudan ; Chine, Thaïlande, etc.)	08-12/042013
6	Organiser une rencontre de la CEEAC et partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources financières	15-20/04/2013
7	Mettre en œuvre PEXULAB	Début Avril2013
8	Signer l'Accord de coopération entre les trois pays concernés Tchad Cameroun et RCA	15 avril 2013
9	Mettre en œuvre l'accord binational Cameroun Tchad (BSB Yamoussa)	Immédiat
10	Pour chaque Etat, évaluer les besoins nécessaires à la LAB (moyens disponibles et moyens complémentaires : techniques, financiers, humains) et les communiquer au comité de suivi des résolutions de la présente réunion	Immédiat
11	Mettre en place de la cellule de renseignement	26 mars 2013
12	Déployer au niveau de chacun des Etats les forces armées sur le terrain en appui aux écogardes	30 Mars 2013
12	Etude scientifique sur le système du braconnage en AC	30 avril 2013

## VI. RECOMMANDATIONS

A l'issu des travaux, les experts recommandent de :

- Capitaliser sur les résultats et les acquis du PEXULAB pour élaborer le PAULAB en y intégrant les préoccupations des autres pays de la CEEAC non touchés par les massacres actuels ;
- Renforcer et harmoniser les législations et les réglementations en matière de LAB des pays de la sous région ;

- Engager de toute urgence le processus de signature du Projet d'Accord de coopération tripartite entre le Tchad, le Cameroun et la RCA pour la LAB et ainsi que d'installation et d'opérationnalisation des brigades conjointes et mixtes de LAB trinacionales entre ces trois pays ;
- Mettre à profit les autres Accords de coopération sous régionaux en Afrique centrale;
- Redynamiser et rendre opérationnelle l'OCFSA ;
- Accélérer le processus d'armement des écogardes dans les pays ;
- mener des actions diplomatiques en direction de la République du Soudan et de la République du Sud Soudan afin de les amener à adopter des mesures de lutte contre le braconnage;
- prendre des dispositions pour harmoniser, canaliser et diffuser les informations pour une bonne prise de décision ;
- prendre des dispositions pour l'implication active des populations locales à travers un mécanisme incitatif adéquat ;
- Réaliser dans l'immédiate et pour chaque pays, les besoins nécessaires à la LAB (moyens disponibles et moyens complémentaires : techniques, financiers, humains) et les communiquer au comité de suivi des résolutions de la présente réunion ;
- Allouer des moyens adéquats à la MILAB (Mission Mixte de Lutte Anti-Braconnage) pour la rendre plus opérationnelle à l'immédiat ;
- Mettre en œuvre la feuille de route issue des travaux dans l'immédiat ;
- Faire signer par les Chefs d'Etat une note diplomatique félicitant la Thaïlande pour avoir fermé son marché d'ivoire illégal et de donner suite dans les meilleurs délais possible aux autres demandes des pays d'Afrique Centrale sur le sujet ;
- Féliciter la Thaïlande pour sa décision d'interdire le commerce de l'ivoire, l'inciter à la mettre effectivement en œuvre, et mener des actions diplomatiques en direction des autres pays où se trouve la demande à l'effet de les amener à prendre et mettre en œuvre les mesures législatives et

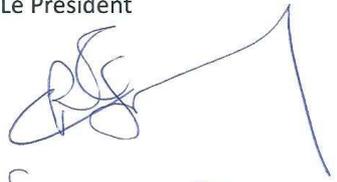
réglementaires pour lutter plus efficacement contre le commerce illicite de l'ivoire.

Les travaux des experts se sont déroulés dans une ambiance empreinte de convivialité et de compréhension mutuelle, caractéristique de la sous région.

Les experts ont adressé leurs remerciements aux autorités camerounaises pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé, ainsi que pour toutes les marques d'attention dont ils ont fait l'objet durant leur séjour au Cameroun.

Fait à Yaoundé, le 23 Mars 2013

Le Président



Sandjima DOUNIA

Le Rapporteur



H. Foula Thiéïse  
Chantal -  
Directeur des Affai-  
res d'Afrique -  
Ministère des Rela-  
tions Extérieures  
du Cameroun.